

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 885**11 juin 2002****SOMMAIRE**

A.C.G. S.A.H., Luxembourg	42479	Finanz Kantoor S.A. Holding, Luxembourg	42477
A.V.F.L., American Vehicle Friends Luxembourg, A.s.b.l., Lorentzweiler	42456	Finde S.A., Luxembourg	42476
Aethra International S.A., Luxembourg	42476	Finicred S.A., Luxembourg	42463
Amicale des Anciens Gardistes, A.s.b.l., Colmar- Berg	42447	Formula Partners S.A., Luxembourg	42455
Anasco Holding Company S.A., Luxembourg	42459	Gendrent Holding S.A., Luxembourg	42479
Anasco Holding Company S.A., Luxembourg	42461	Haram International S.A.H., Luxembourg	42471
Andlux S.A., Luxembourg	42445	I.T. & T. Consulting, Information Technology and Telematics Consulting S.A., Luxembourg	42451
Antares Charters S.A., Luxembourg	42467	IFCI Finance S.A.H., Luxembourg	42458
Antares Charters S.A., Luxembourg	42467	Immo Pays-Bas S.A.	42453
Aptafin International S.A., Luxembourg	42472	(L')Industrie S.A., Luxembourg	42464
Aptafin International S.A., Luxembourg	42473	ITO Holdings S.A., Luxembourg	42473
Arnage Holding S.A.	42464	Kyos S.A., Luxembourg	42449
Arnoweb S.A., Luxembourg	42476	Lamyl International Corp. S.A.H., Luxembourg	42472
Belvedere S.A.H., Luxembourg	42475	Lamyl International Corp. S.A.H., Luxembourg	42472
Belvedere S.A.H., Luxembourg	42475	Leather International S.A., Luxembourg	42450
Benelux Agency for Research & Development Holding S.A., Luxembourg	42474	Logos Inc., S.à r.l., Luxembourg	42477
Beschuetzung S.A., Luxembourg	42434	Lubert Management S.A., Luxembourg	42444
Beschuetzung S.A., Luxembourg	42434	Lubert Management S.A., Luxembourg	42444
Blue Sky Financial S.A., Luxembourg	42474	Lubert Management S.A., Luxembourg	42444
Bocaril S.A.H., Luxembourg	42472	Lubert Management S.A., Luxembourg	42445
Builders' Credit Reinsurance Company S.A., Strassen	42452	Lubert Management S.A., Luxembourg	42445
CFT Consulting, S.à r.l., Luxembourg	42455	Lubert Management S.A., Luxembourg	42445
Chem East S.A., Luxembourg	42451	Lubert Management S.A., Luxembourg	42445
Contractors' Casualty & Surety Reinsurance Company S.A., Strassen	42451	Lubert Management S.A., Luxembourg	42445
Cotex S.A., Luxembourg	42448	MCY Holding S.A.	42464
DI Assets S.A., Luxembourg	42478	Medalux Holding S.A., Luxembourg	42453
Diversinvest SCA Holding, Luxembourg	42478	Media Marketing & Publishing Services Europe S.A., Luxembourg	42468
Dreams Marine S.A., Luxembourg	42468	Mossi & Ghisolfi International S.A., Luxembourg	42475
Dryade Holding S.A.	42454	Mossi & Ghisolfi Overseas S.A., Luxembourg	42475
Dryade Investments S.A.	42454	MT Multiproducts Trading S.A., Luxembourg	42451
Duchess CDO II S.A., Luxembourg	42435	Newmed S.A., Luxembourg	42474
Euro Res S.A., Luxembourg	42449	Non-Ferrous Assets S.C.A., Luxembourg	42478
F & H International S.A., Luxembourg	42449	Non-Ferrous Management S.A.H., Luxembourg	42478
Fidelity Shipping and Charter S.A., Luxembourg	42469	Obond Holding S.A.	42461
Fimarco S.A.H., Luxembourg	42479	Outboard Yachting S.A., Luxembourg	42470
		P&P Finance Holding S.A., Luxembourg	42480
		P&P Finance Holding S.A., Luxembourg	42480
		Parimmo Lux Invest S.A., Luxembourg	42446
		Perak Holding S.A.	42465
		Plane Maritime S.A., Luxembourg	42471

Quelbuild S.A., Luxembourg	42446	Société Maritime de Location S.A., Luxembourg .	42465
Quelbuild S.A., Luxembourg	42447	Société Maritime de Location S.A., Luxembourg .	42466
Quelbuild S.A., Luxembourg	42447	Société Maritime de Location S.A., Luxembourg .	42466
Racio Holding S.A., Luxembourg	42465	Société Maritime de Location S.A., Luxembourg .	42466
Res S.A., Luxembourg	42443	Someto, S.à r.l., Luxembourg	42467
Res S.A., Luxembourg	42443	SSR Pegasus Funds, Sicav, Luxembourg	42448
Res S.A., Luxembourg	42444	Stansec Holding S.A., Luxembourg	42478
Rubeccan S.A., Luxembourg	42470	Stola International S.A., Luxembourg	42442
Rubeccan S.A., Luxembourg	42470	Superloti S.A.H., Luxembourg	42479
Running Holding S.A., Luxembourg	42454	T.T.E. Logistique, S.à r.l.	42464
Running Holding S.A., Luxembourg	42454	Talos Holding S.A., Luxembourg	42450
Sailus S.A., Luxembourg	42469	Talos Holding S.A., Luxembourg	42450
Seral Holding S.A.	42453	Tempora S.A.	42452
Société de Développement Technique et Industriel S.A., Luxembourg	42477	TMP Worldwide Executive Resourcing S.A., Luxembourg	42448
Société de Développement Technique et Industriel S.A., Luxembourg	42477	Tourléans, S.à r.l., Luxembourg	42456
Société de Participations Industrielles Internationales S.A., Luxembourg	42473	Tourléans, S.à r.l., Luxembourg	42456
Société Européenne Chimique S.A., Luxembourg	42450	Trimar (Luxembourg) S.A.	42469
Société Européenne de Banque S.A., Luxembourg	42462	Vern Participations et Gestions Immobilières S.A., Luxembourg	42449
Société Maritime de Location S.A., Luxembourg .	42465	Vitrilux Holding S.A., Luxembourg	42452
		Wizart Software S.A., Luxembourg	42455
		Woodsmore-Lux S.A.H., Luxembourg	42479
		Zadig S.A., Luxembourg	42449

BESCHUETZUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 65.985.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Luxembourg en date du 5 mars 2002*

Il résulte du procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires Mademoiselle Regina Rocha Melanda, Madame Nathalie Carbotti et Monsieur Daniel Timbal ainsi qu'au commissaire aux comptes Monsieur Lex Benoy de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2000.

Monsieur Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement 3a, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, Madame Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement 3a, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg et Madame Marion Muller, employée, demeurant professionnellement 3a, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg ont été nommés administrateurs.

Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé commissaire aux comptes.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Le siège de la société est transféré au 3a, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 5 mars 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 70, case 1.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21797/800/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

BESCHUETZUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 65.985.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 70, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(21823/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

DUCHESS CDO II S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

STATUTES

In the year two thousand and two, on twentieth of February.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

1.- STICHTING DUCHESS CDO II, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 3416 9676, having its statutory office in The Netherlands at Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam.

2.- STICHTING TMF PARTICIPATIONS, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 3415.2288, having its statutory office in The Netherlands at Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam.

represented by Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny (Belgium), by virtue of proxies given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereinabove stated capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a 'société anonyme' which they declared to organize among themselves.

Chapter I.- Name, Registered office, Object, Duration**Art. 1. Form, Name.**

1.1. A Luxembourg company (stock company «société anonyme») is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles («the Articles»).

1.2. The Company exists under the firm name of DUCHESS CDO II S.A.

Art. 2. Registered Office.

2.1. The Company has its Registered Office in the City of Luxembourg. The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's corporate seat.

2.2. Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the Registered Office or communications with abroad, the Registered Office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Directors.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is to invest in loans, assistance, stocks, bonds, debentures, obligations, notes, advances, shares, warrants and other similar securities and to grant pledges or other guarantees of any kind to Luxembourg or foreign entities.

3.2. The Company may also:

(a) raise funds, including the issue of bonds, notes, obligations and other evidences of indebtedness, and obtain loans;

(b) grant security for funds raised, including bonds, obligations and notes issued, and to grant security for indemnities given by the Company;

(c) enter into agreements, including, but not limited to:

1. underwriting agreements, marketing agreements and selling agreements in relation to the raising of funds;

2. interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in connection with the objects mentioned under 3.2 (a), (b) and (c) 1. above; and

3. bank and cash administration agreements, liquidity facility agreements, credit insurance agreements and agreements creating security in connection with the objects mentioned under 3.2 (a), (b), (c) 1. and 2. above.

3.3. The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on holding companies.

Art. 4. Duration.

The Company is formed for an unlimited period.

Chapter II.- Capital.**Art. 5. Capital.**

The subscribed capital is set at thirty-one thousand euro (31,000.-), divided into thirty-one (31) registered shares with a par value of one thousand euro (1,000.-) each, fully paid up (by 100%).

Art. 6. Form of the shares.

The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the shareholders and subject to legal conditions.

Art. 7. Payment of shares.

Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

Art. 8. Modification of Capital.

8.1. The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2. The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by law.

Chapter III.- Directors, Board of Directors, Statutory Auditors**Art. 9. Board of Directors.**

9.1. The Company is managed by a Board of Directors, consisting of at least three members, who need not be shareholders.

9.2. The Directors are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for 6 years from the date of his election.

9.3. In the event of vacancy of a member of the Board of Directors appointed by the general meeting of shareholders because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

Art. 10. Meetings of the Board of Directors.

10.1. The Board of Directors may elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

10.2. The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any two Directors. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

10.3. The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a latter stage.

10.4. All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

10.5. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating Directors using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

10.6. Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all of them in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

10.7. Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

10.8. The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

Art. 11. General Powers of the Board of Directors.

The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

Art. 12. Delegation of Powers.

12.1. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board, Directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine. The delegation to a member of the Board of Directors shall be subject to the prior authorisation of the general meeting of shareholders.

12.2. The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

12.3. The first managing Director may be appointed by the first general meeting of shareholders.

Art. 13. Representation of the Company.

In all circumstances, the Company shall be bound by the joint signature of any two Directors or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two Directors acting jointly.

Art. 14. Statutory Auditor.

14.1. The Company is supervised by one or more statutory auditors, which may be shareholders or not.

14.2. The general meeting of shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

14.3. The statutory auditors are re-eligible.

Chapter IV.- General meeting of Shareholders

Art. 15. Powers of the general meeting of shareholders.

15.1. The general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

15.2. Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of votes, regardless of the proportion of the capital represented.

15.3. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the articles.

15.4. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Mémorial and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the shareholders present or represented.

15.5. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

15.6. In case that all the shareholders are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

Art. 16. Place and Date of the Annual general meeting of shareholders.

The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the first Friday of July, at 10.00 a.m., and for the first time in 2003.

Art. 17. Convening of general meeting of shareholders.

Any two Directors or the statutory auditors may convene other general meetings of shareholders. A general meeting of shareholders has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

Art. 18. Votes.

Each share is entitled to one vote.

Chapter V.- Business year, Distribution of Profits

Art. 19. Business Year.

19.1. The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on 31 December 2002.

19.2. The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

Art. 20. Distribution of Profits.

20.1. Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

20.2. After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

20.3. The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 21. Dissolution, Liquidation.

21.1. The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

21.2. Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

Chapter VII.- Applicable Law

Art. 22. Applicable Law.

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto.

Subscription and Payment

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the 31 shares as follows:

1. STICHTING DUCHESS CDO II	30 shares
2. STICHTING TMF PARTICIPATIONS.	1 share
Total:	31 shares

All these shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand euro (31,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about thousand five hundred euros.

First extraordinary general meeting of Shareholders

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 33, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following have been elected as Directors for a duration of 6 years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2008:

(a) a) Mrs Maggy Kohl, manager director, residing in 33, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

(b) b) Mr Rolf Caspers, director, residing in 33, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

(c) c) Mr Hugo Neuman, director, residing in 33, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The following has been appointed as statutory auditor for the same period: FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à.r.l., 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

4. The extraordinary general meeting of shareholders authorizes the Board of Directors to delegate the daily management of the business of the Company to one or more of its Directors.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille deux, le vingt février,

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- STICHTING DUCHESS CDO II, une fondation (Stichting) de droit hollandais, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce de Amsterdam sous le numéro 3416.9676, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam.

2.- STICHTING TMF PARTICIPATIONS, une fondation (Stichting) de droit hollandais, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce de Amsterdam sous le numéro 3415.2288, avec siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam.

Ici représentées par Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, paraphées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme («la Société») qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège, Objet, Durée**Art. 1^{er}. Forme, Dénomination.**

1.1. Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts («les Statuts»).

1.2. La Société adopte la dénomination DUCHESS CDO II S.A.

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. Le Conseil d'Administration est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le Conseil d'Administration.

Art. 3. Objet.

3.1. La Société a pour objet d'investir dans des prêts, valeurs, obligations, dettes, avances, actions, warrants et autres garanties similaires, de prêter tout concours et de fournir des gages et garanties de toutes sortes à des entités luxembourgeoises ou étrangères.

3.2. La Société peut également:

a) réunir des fonds, et notamment émettre des obligations, billets à ordre et autres dettes, et conclure des emprunts ;
b) accorder des sûretés en garantie des fonds obtenus par le biais notamment de l'émission d'obligations et de billets à ordre, et accorder des garanties pour les engagements consentis par la Société;

c) conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative:

1. des contrats de garantie, des accords de distribution et des contrats de vente en relation avec les capitaux que la Société s'est procurée;

2. des contrats d'échange sur devises ou taux d'intérêts et tous autres contrats sur des produits dérivés en relation avec les objets mentionnés dans l'article 3.2 les points (a), (b) et (c) 1. ci-dessus;

3. des contrats bancaires, contrats de facilités de crédit, des contrats d'assurance-crédit et des contrats portant sur des garanties en relation avec les objets mentionnés dans l'article 3.2 points (a), (b), (c) 1. et 2. ci-dessus.

3.3. La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières.

Art. 4. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital**Art. 5. Capital social.**

Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trente et une (31) actions nominatives d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, entièrement libérée (en raison de 100%).

Art. 6. Nature des actions.

Les actions sont, en principe, nominatives, ou au porteur à la demande des actionnaires et dans le respect des conditions légales.

Art. 7. Versements.

Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

Art. 8. Modification du capital social.

8.1. Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2. La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Titre III.- Administrateurs, Conseil d'Administration, Commissaires**Art. 9. Conseil d'Administration.**

9.1. La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

9.2. Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

9.3. En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration.

10.1. Le Conseil d'Administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2. Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président ou de deux Administrateurs. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3. Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite en original ou en copie. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.4. Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

10.5. L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque participant soit en mesure de prendre activement part à la réunion, c'est à dire notamment d'entendre et d'être entendu,

dans un tel cas, les Administrateurs utilisant ce type de technologie seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

10.6. Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.

10.7. Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, facsimilé, ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

10.8. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

Art. 11. Pouvoirs généraux du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 12. Délégation de pouvoirs.

12.1. Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera. La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

12.2. Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

12.3. Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 13. Représentation de la Société.

En toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature de deux des Administrateurs ou de toute autre personne à laquelle le pouvoir de signature aura été délégué conjointement par deux quelconques des Administrateurs de la Société.

Art. 14. Commissaire aux comptes.

14.1. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires.

14.2. L'assemblée générale des actionnaires désigne les commissaires et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans

14.3. Ils sont rééligibles.

Titre IV.- Assemblée générale des actionnaires

Art. 15. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

15.1. L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

15.2. Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée annuelle ou ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix émises, quelles que soient la portion du capital représentée.

15.3. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

15.4. Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

15.5. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et des obligataires.

15.6. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation

Art. 16. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le premier vendredi du mois de juillet à 10.00 heures, et pour la première fois en 2003.

Art. 17. Convocation des assemblées générales des actionnaires.

Deux des Administrateurs ou le commissaire peuvent convoquer d'autres assemblées générales des actionnaires. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 18. Votes.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices.

Art. 19. Année sociale.

19.1. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2002.

19.2. Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

Art. 20. Répartition des bénéfices.

20.1. Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2. Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3. Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 21. Dissolution, liquidation.

21.1. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VII.- Loi Applicable

Art. 22. Loi applicable.

La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les 31 actions comme suit:

1. STICHTING DUCHESS CDO II	30 actions
2. STICHTING TMF PARTICIPATIONS.	1 action
Total:	31 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euro (31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 33, boulevard du Prince Henry, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée de 6 ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2008:

a) Mme Maggy Kohl, administrateur-délégué, demeurant au 33, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

b) M. Rolf Caspers, administrateur, demeurant au 33, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

c) M. Hugo Neuman, administrateur, demeurant au 33, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire pour la même période: FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l., établi 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

4. L'assemblée générale des actionnaires autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2002, vol. 134S, fol. 29, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2002.

J. Elvinger.

(21437/211/435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

STOLA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 73.529.

L'an deux mille deux, le vingt-huit février.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme STOLA INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au registre du commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 73.529, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 194 du 7 mars 2000 et dont les statuts n'ont subi à ce jour aucune modification.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant à Bissen.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Salette Rocha, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Patricia Ceccotti, employée privée, demeurant à Dudelange.

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussignée. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les trente-deux (32) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000.-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1.- Décision de prononcer la dissolution de la société.
- 2.- Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
- 3.- Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au jour de la mise en liquidation de la société.
- 4.- Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de prononcer la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée nomme comme liquidateur:

FIN-CONTROLE, société anonyme, ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, le tout dans les limites déterminées par les articles 141 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J.-P. Reiland, S. Rocha, P. Ceccotti, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2002, vol. 134S, fol. 33, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée sur papier aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2002.

M. Thyès-Walch.

(21444/233/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

RES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 55.865.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 12 décembre 2001

Résolution 1

En vue de la conversion du capital social en euros, l'assemblée générale décide d'augmenter le capital social, avec effet au 1^{er} janvier 2002, par incorporation de réserves à concurrence de cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (LUF 537,-) pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) à un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (LUF 1.250.537,-) sans création d'actions nouvelles. La réalité de ses réserves ressort des comptes annuels au 31 décembre 2000.

Résolution 2

L'assemblée générale décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2002, le capital social d'un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (LUF 1.250.537,-) en trente et un mille euros (EUR 31.000).

Résolution 3

L'assemblée générale décide de supprimer, avec effet au 1^{er} janvier 2002, la désignation de la valeur nominale des actions.

Le capital social sera ainsi représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Résolution 4

Quant au capital autorisé, Monsieur le président précise à l'assemblée générale que le capital autorisé a été mis en place lors de la constitution de la société. En accord avec l'article 32 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, le pouvoir donné au conseil d'administration d'augmenter le capital social dans le cadre du capital autorisé n'est valable que pour 5 ans à dater de la publication de l'acte constitutif ou de la modification des statuts. Dès lors, cette autorisation a expiré à l'heure actuelle.

L'assemblée générale décide dès lors de supprimer toute référence au capital autorisé.

Résolution 5

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier, avec effet au 1^{er} janvier 2002, l'article 5 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Résolution 6

L'assemblée générale décide de supprimer l'article 6 des statuts relatif au capital autorisé et de renuméroter les articles suivants.

Résolution 7

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à prendre toutes autres mesures nécessaires liées à l'introduction de l'euro.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2002, vol. 565, fol. 73, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21528/255/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

RES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 55.865.

Madame Antonella Bocci, employée privée, demeurant à L-2723 Howald, 2, rue Eugène Welter, a été nommée administrateur avec effet au 12 décembre 2001, en remplacement de Madame Christine Louis-Haberer, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 52, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21529/255/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

RES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 55.865.

Statuts coordonnés avec effet au 1^{er} janvier 2002 suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RES S.A.

Signature

(21530/255/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

LUBERT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 69.807.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2002, vol. 565, fol. 75, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(21540/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

LUBERT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 69.807.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 8 mars 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de LUBERT MANAGEMENT S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1999;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999;
- d'affecter les résultats comme suit:
- perte à reporter: EUR 31.869,65
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 8 mars 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2002, vol. 564, fol. 75, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21541/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

LUBERT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 69.807.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 8 mars 2002

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de LUBERT MANAGEMENT («la société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société

Luxembourg, le 8 mars 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2002, vol. 565, fol. 75, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21542/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

LUBERT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 69.807.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2002, vol. 565, fol. 75, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(21543/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

LUBERT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 69.807.

—
Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 8 mars 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de LUBERT MANAGEMENT S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'affecter les résultats comme suit:
- perte à reporter: Euro 7.575,25
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 8 mars 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2002, vol. 565, fol. 75, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21544/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

LUBERT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 69.807.

—
Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 8 mars 2002

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de LUBERT MANAGEMENT S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société.

Luxembourg, le 8 mars 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2002, vol. 565, fol. 75, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21545/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

ANDLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.

—
Par la présente, Monsieur J. Wilwert démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de la société.

J. Wilwert.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 68, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21547/588/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

PARIMMO LUX INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 83.668.

La convention de domiciliation conclue entre la société PARIMMO LUX INVEST S.A. ayant son siège au 31, rue Albert Premier, L-1117 Luxembourg et le cabinet d'Avocat DE VLEESCHAUWER KOEN, a été résilié avec effet au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour inscription

Pour la société

K. de Vleeschauwer

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2002, vol. 565, fol. 72, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21546/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

QUELBUILD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 66.215.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 20 décembre 2001

Résolution 1

En vue de la conversion du capital social en euros, l'assemblée générale décide d'augmenter le capital social, avec effet au 1^{er} janvier 2002, par incorporation de réserves à concurrence de cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (LUF 537,-) pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) à un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (LUF 1.250.537,-) sans création d'actions nouvelles. La réalité de ses réserves ressort des comptes annuels au 31 décembre 2000.

Résolution 2

L'assemblée générale décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2002, le capital social d'un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (LUF 1.250.537,-) en trente et un mille euros (EUR 31.000,-).

Résolution 3

L'assemblée générale décide de supprimer, avec effet au 1^{er} janvier 2002, la désignation de la valeur nominale des actions.

Le capital social sera ainsi représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Résolution 4

Dans le cadre de la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, l'assemblée générale décide d'augmenter le capital autorisé, avec effet au 1^{er} janvier 2002, de vingt-huit millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 28.750.000,-) à vingt-huit millions sept cent soixante-deux mille trois cent quarante-huit francs luxembourgeois (LUF 28.762.348,-) par la création de vingt-huit mille sept cent cinquante (28.750) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Résolution 5

L'assemblée générale décide de convertir, à partir du 1^{er} janvier 2002, le capital autorisé de vingt-huit millions sept cent soixante-deux mille trois cent quarante-huit francs luxembourgeois (LUF 28.762.348,-) en sept cent treize mille euros (EUR 713.000,-) par la création de vingt-huit mille sept cent cinquante (28.750) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à sept cent quarante-quatre mille euros (EUR 744.000,-).

Résolution 6

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier, avec effet au 1^{er} janvier 2002, l'article 5 et le premier alinéa de l'article 6 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

«**Art. 6. Capital autorisé.** Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans à partir de la publication des statuts, à augmenter le capital social à concurrence de sept cent treize mille euros (EUR 713.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à sept cent quarante-quatre mille euros (EUR 744.000,-) par la création de vingt-huit mille sept cent cinquante (28.750) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.»

Résolution 7

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à prendre toutes autres mesures nécessaires liées à l'introduction de l'euro.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

QUELBUILD S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2002, vol. 565, fol. 73, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21522/255/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

QUELBUILD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 66.215.

—
Madame Antonella Bocci, employée privée, demeurant à L-2723 Howald, 2, rue Eugène Welter, a été nommée administrateur avec effet au 20 décembre 2001, en remplacement de Madame Yvonne Seiler, administrateur démissionnaire.

QUELBUILD S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2002, vol. 565, fol. 73, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21523/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

QUELBUILD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 66.215.

—
Statuts coordonnés avec effet au 1^{er} janvier suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

QUELBUILD S.A.

Signature

(21524/255/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

AMICALE DES ANCIENS GARDISTES, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-7730 Colmar-Berg, 3-5, rue de la Poste.

Statuts publiés initialement au Mémorial C N° 283 du 21 juin 1995, modifiés et publiés au Mémorial C N° 368 du 21 mai 1999.

—
Conformément à la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit: (transfert du siège social)

Les membres de l'AMICALE DES ANCIENS GARDISTES, A.s.b.l., réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Centre Culturel à Colmar - Berg, 3-5, rue de la Poste à L-7730 Colmar-Berg, en date du 9 mars 2002, ont à l'unanimité adopté dans la suite, au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire dûment convoquée, une modification de l'article 1^{er} des statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Dénomination - Siège

L'association est dénommée AMICALE DES ANCIENS GARDISTES, association sans but lucratif, en abrégé A.A.G., association sans but lucratif. Son siège social est établi au Centre Culturel de la Commune de et à L-7730 Colmar-Berg, 3-5, rue de la Poste.

Son adresse postale sera: B.p. 15, L-9201 Diekirch

Le Conseil d'administration actuel est composé comme suit:

Weimerskirch Pierre, Président, Assel Fernand, 1^{er} vice-président, Britz Nicolas, 2^e vice-président, Kridel Jerry, secrétaire générale, Hostert John, secrétaire, Hecker Arsène, trésorier, Wohl Pierre, porte-drapeau, Adamy Nicolas, Federspiel René, Feiereisen Albert, Gilbertz J.P., Gillet Joseph, Reichling Jean, Schwartz Louis et Thoma Pierre, assesseurs.

Nous saisissons l'occasion de vous faire parvenir en annexe la liste actuelle des membres effectifs de l'AMICALE DES ANCIENS GARDISTES, A.s.b.l., telle qu'elle a été arrêtée au 9 mars 2002.

Pour le Conseil d'Administration

J. Kridel

Secrétaire Général

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2002, vol. 565, fol. 72, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21549/999/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

TMP WORLDWIDE EXECUTIVE RESOURCING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 39, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 36.981.

Assemblée générale extraordinaire du 8 mars 2002

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2002 que les organes de société se composent comme suit avec effet au 31 janvier 2002:

Conseil d'administration:

- Monsieur Ivan De Witte, Président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué, demeurant à 9830 Sint-Martens-Latem, Belgique
- Monsieur Rob Bloemen, administrateur, demeurant à 8880 Lendelede, Belgique
- Monsieur Steven Cooney, administrateur, demeurant à Hampshire S03 5 JD, Royaume Uni.

Commissaire aux comptes:

BDO BELGIUM, avec siège social au 60, boulevard de la Woluwe, B-1200 Bruxelles

Siège social:

39, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

Luxembourg, le 8 mars 2002.

Pour extrait conforme

TMP WORLDWIDE EXECUTIVE RESOURCING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 68, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21548/588/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

COTEX, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.480.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 8 mars 2002, Madame Astrid Galassi, employée privée, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 8 mars 2002.

Pour COTEX

E. Bruin

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2002, vol. 565, fol. 73, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21550/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

SSR PEGASUS FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered Office: Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.545.

DISSOLUTION

Extract of the decisions of a general meeting of shareholders held on March 4, 2002

The meeting resolved:

- To close the liquidation;
- To have the books and records of the Corporation kept for a period of 5 years at the offices of STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.;
- the amounts which could not be paid to creditors and proceeds which could not be distributed to the shareholders entitled thereto will be deposited in escrow at the Caisse des Consignations.

As per request for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, March 5, 2002.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 64, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21579/051/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

VERN PARTICIPATIONS ET GESTIONS IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.097.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

VERN PARTICIPATIONS ET GESTIONS IMMOBILIERES S.A.

Signature

(21551/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

KYOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 75.609.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

KYOS S.A.

Signature

(21552/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

EURO RES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 77.480.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

EURO RES S.A.

Signatures

(21554/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

F & H INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.715.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

F & H INTERNATIONAL S.A.

Signature

(21555/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

ZADIG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.270.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

ZADIG S.A.

Signatures

(21556/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

TALOS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 36.960.

Le bilan au 30 septembre 2001 enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

TALOS HOLDING S.A.

Signatures

(21553/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

TALOS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 36.960.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 février 2002

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

Pour extrait sincère et conforme

TALOS HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 70, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21571/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

LEATHER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 78.775.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

LEATHER INTERNATIONAL S.A.

Signature

(21557/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

SOCIETE EUROPEENNE CHIMIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 39.905.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue au siège social le 15 février 2002

Première résolution:

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Germain Birgen de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution:

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 15 février 2002, Madame Solange Velter, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE CHIMIQUE S.A., Société Anonyme

Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21612/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

CHEM EAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 55.106.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 71, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signatures

(21558/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

MT MULTIPRODUCTS TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 78.272.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 71, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signatures

(21559/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

**I.T. & T. CONSULTING, INFORMATION TECHNOLOGY AND TELEMATICS CONSULTING S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 70.678.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 71, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signatures

(21560/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

CONTRACTORS' CASUALTY & SURETY REINSURANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 78.674.

Constituée le 18 octobre 2000 et enregistrée le 26 octobre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 63, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

L'Assemblée Générale annuelle du 18 février 2002 nomme aux postes d'administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2002:

Dr. Peter Noé

Monsieur Jörg Günster

Monsieur Lutz Kalkofen

Monsieur Lambert Schroeder

L'Assemblée Générale annuelle du 18 février 2002 nomme également ARTHUR ANDERSEN, Luxembourg réviseur indépendant jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

Signature.

(21580/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

VITRILUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 32.512.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
tenue à Luxembourg le 4 juin 2001 à 10.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Gabriel Jean, juriste demeurant à Luxembourg et des sociétés BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A. établies au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire M. Frank McCarroll, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 4 juin 2001 à 11.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 4 juin 2001.

Pour VITRILUX HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2002, vol. 565, fol. 59, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21563/768/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

TEMPORA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 51.293.

Les administrateurs, Monsieur Peter Vansant et les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. ont démissionné de leurs fonctions avec effet immédiat.

Le commissaire aux comptes, Frank McCarroll, a démissionné de ses fonctions avec effet immédiat.

Le siège social au 3, rue Guillaume Kroll à Luxembourg est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 décembre 2001.

CFT INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 53, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21566/768/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

BUILDERS' CREDIT REINSURANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 78.673.

Constituée le 18 octobre 2000 et enregistrée le 26 octobre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 63, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

L'Assemblée Générale annuelle du 18 février 2002 nomme aux postes d'administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2002:

Dr. Peter Noé

Monsieur Jörg Günster

Monsieur Lutz Kalkofen

Monsieur Lambert Schroeder

L'Assemblée Générale annuelle du 18 février 2002 nomme également ARTHUR ANDERSEN, Luxembourg réviseur indépendant jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

Signature.

(21581/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

MEDALUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 32.497.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
tenue à Luxembourg le 4 juin 2001 à 11.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Gabriel Jean, juriste demeurant à Luxembourg et des sociétés BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A. établies au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire M. Frank McCarroll, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 4 juin 2001 à 12.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 4 juin 2001.

Pour MEDALUX HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2002, vol. 565, fol. 59, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21564/768/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

IMMO PAYS-BAS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 54.022.

—
Les administrateurs, les sociétés BRIMSBERG SECURITIES LIMITED, BREOGAN WORLD LIMITED et SELSEY BUSINESS LIMITED, S.A. ont démissionné de leurs fonctions avec effet immédiat.

Le commissaire aux comptes, Frank McCarroll, a démissionné de ses fonctions avec effet immédiat.

Le siège social au 3, rue Guillaume Kroll à Luxembourg est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 décembre 2001.

CFT INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 53, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21567/768/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

SERAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 4.986.

—
1) Le commissaire aux comptes, Van Cauter, n'étant plus en mesure d'exercer son mandat dans les formes requises par la loi régissant les sociétés, a donné sa démission avec effet au 1^{er} mars 2002.

2) Le siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon est dénoncé avec effet au 1^{er} mars 2002

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 1^{er} mars 2002.

Van Cauter

Commissaire aux comptes

VAN CAUTER, S.à r.l.

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 66, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21582/553/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

DRYADE HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 62.734.

—
Les administrateurs et le commissaire aux comptes ont démissionné de leurs fonctions avec effet immédiat.
Le siège social au 3, rue Guillaume Kroll à Luxembourg est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 décembre 2001.

CFT INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 53, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21568/768/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

DRYADE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

—
Les administrateurs et le commissaire aux comptes ont démissionné de leurs fonctions avec effet immédiat.
Le siège social au 3, rue Guillaume Kroll à Luxembourg est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 décembre 2001.

CFT INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 53, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21569/768/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

RUNNING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 71.680.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mars 2002

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.
- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 8 mars 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2002, vol. 565, fol. 55, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21573/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

RUNNING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 71.680.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2002, vol. 565, fol. 55, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(21574/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

CFT CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 78.890.

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales de la société CFT CONSULTING, S.à r.l. datée du 6 décembre 2001 que l'actionariat de la société se compose désormais de la manière suivante:

«Les 125 parts sociales sont détenues par la société PROVECH SERVICES LIMITED, ayant son siège social au Finsgate 5/7 Cranwood Street, London, EC1V9EE».

Luxembourg, le 12 mars 2002.

Pour CFT CONSULTING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 69, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21570/768/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

WIZART SOFTWARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.869.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2002

Vu les stipulations de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en euros et la loi du 1^{er} août 2001 relative au basculement en euros, et après en avoir délibéré, l'Assemblée a décidé:

- de convertir en euros, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, le capital social et le capital autorisé actuellement exprimés en LUF;
- de supprimer, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, la mention de la valeur nominale des actions;
- d'adapter, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, l'article 3, alinéa 1 et 2 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«Le capital autorisé est fixé à deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize euros cinquante-deux cents (247.893,52 EUR) représenté par huit mille (8.000) actions sans valeur nominale chacune.

Le capital social de la société est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par mille (1.000) actions sans valeur nominale chacune, entièrement libérées.»

Luxembourg, le 8 mars 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 62, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21572/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

FORMULA PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 65.487.

Extraits du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 1^{er} mars 2002

L'Assemblée nomme comme administrateur:

- 1) Monsieur Angelo Zito demeurant professionnellement au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg;
- 2) Monsieur Michèle Capurso, demeurant professionnellement au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg;
- 3) Monsieur Christophe Masuccio, demeurant professionnellement au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg.

L'Assemblée nomme la FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A., avec siège social à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, comme commissaire aux comptes.

L'Assemblée décide de changer le siège social de la société au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg.

FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 71, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21589/804/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

TOURLEANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000,- LUF.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 70.847.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2001

- Le rapport du gérant est approuvé.
- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 18 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 62, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21575/595/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

TOURLEANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000,- LUF.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 70.847.

RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance de tous qu'une erreur s'est glissée dans l'extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 14 septembre 2001 et que ce dernier doit être par conséquent lu comme suit:

- L'Assemblée accepte la démission de Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg de son poste de gérant de la société.

L'Assemblée lui donne décharge pour l'exercice de son mandat au 12 janvier 2001.

- L'Assemblée nomme en remplacement du gérant démissionnaire Madame Carine Bittler, employée privée, demeurant 41, avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 11 mars 2002.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 67, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21576/595/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

A.V.F.L., AMERICAN VEHICLE FRIENDS LUXEMBOURG, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-7353 Lorentzweiler, 18, rue de Blaschette.

STATUTS

Chapitre 1^{er}. Dénomination, Objet, Siège, Durée

Art. 1^{er}. L'association prend la dénomination: A.V.F.L. AMERICAIN VEHICLE FRIENDS LUXEMBOURG, A.s.b.l.

Art. 2. Elle a pour objet:

De collectionner, de restaurer et de conserver des véhicules, d'établir des liens d'amitié entre ses membres et ceux d'associations poursuivant le même but, d'organiser et de participer à des manifestations d'autres associations.

Art. 3. L'association a son siège à Lorentzweiler.

Art. 4. L'association est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. L'association est politiquement et confessionnellement neutre.

Chapitre II. Des Membres

Art. 6. L'association se compose de membres associés, qui seuls jouissent des droits et avantages prévus par la loi du 21 avril 1928. Leur nombre est illimité.

Art. 7. Le conseil d'administration statue souverainement sur l'admission de nombreux membres qui lui auront présenté par écrit une demande d'admission et qui déclarent adhérer aux présents statuts. La décision sera prise 1 an après la présentation de la demande. Pendant cette période de stage le candidat doit fournir la preuve de sa coopération et être présent aux réunions et manifestations de l'association. En cas de refus, la décision ne doit pas énoncer les motifs qui l'on inspirée.

Art. 8. L'assemblée générale pourra, sur proposition du conseil d'administration, conférer le titre de membre d'honneur à tout associé ou non ayant rendu des services notables à l'association. L'assemblée générale statuera à la majorité des deux tiers des voix.

Art. 9. La qualité de membre se perd:

- a) Par la démission écrite adressée au conseil d'administration.
- b) Par le refus de payer la cotisation annuelle.
- c) Par décision d'exclusion prononcée par le conseil d'administration contre celui dont la conduite jetterait un discrédit sur l'association ou qui refuserait de se conformer aux statuts ainsi qu'aux décisions du conseil d'administration et de l'assemblée générale. L'exclusion sera notifiée par lettre recommandée au membre exclu et sera ratifiée par l'assemblée générale suivante à la majorité des deux tiers des voix.
- d) Les membres qui ne travaillent pas dans l'intérêt de l'association et manquent de présences aux manifestations et aux organisations sont exclus de l'association ou deviennent membres inactifs par décision du conseil d'administration.
- e) L'associé démissionnaire ou exclu n'a aucun droit sur le fond social et ne peut réclamer le remboursement des cotisations versées par lui.

Art. 10. La cotisation annuelle qui ne peut être inférieure à 500,- soit 12,395 Euro est fixée par l'association dans l'assemblée générale à la majorité absolue. Elle est payable d'avance. Contre paiement de la cotisation il sera délivré à l'associé une carte de membre grâce à laquelle il jouit des droits que lui confèrent les présents statuts et la loi du 21 avril 1928 et des avantages spéciaux fixés par le conseil d'administration.

Chapitre III. Administration

Art. 11. L'association est administrée par un conseil d'administration composé de 9 membres au plus. Le conseil d'administration est élu par l'assemblée générale.

Art. 12. La durée du mandat des administrateurs est de 4 ans pourtant la moitié des administrateurs sortiront tous les deux ans. La première fois sortiront: le président, le trésorier et un ou plusieurs membres adjoints à déterminer par tirage au sort.

Art. 13. Les administrateurs sortants sont rééligibles et de droit candidats aux élections. Les autres candidatures pour un mandat d'administrateur doivent être adressées par écrit au président au moins 24 heures avant le début de l'assemblée générale. En cas de ballottage la simple majorité décide. En cas de voix égales la décision sera prise par tirage au sort.

Art. 14. En cas de vacance d'une place de membre du conseil d'administration pendant une période en cours, il ne sera procédé au remplacement qu'à la prochaine assemblée générale ou extraordinaire, le membre élu alors en dernier lieu ne demeurera en fonction que pour la durée du mandat de celui qu'il remplace.

Art. 15. Le conseil d'administration se compose: d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier, et de 1 ou 5 membres adjoints. Le président est élu séparément. Le vote du président par acclamation est autorisé. Le conseil d'administration élit dans son sein, le secrétaire et le trésorier.

Art. 16. Le conseil d'administration peut créer selon le besoin parmi ses membres ou non des commissions spéciales. Il siègera cependant en tout cas dans ces commissions spéciales au moins un membre du conseil d'administration. Des règlements spéciaux d'ordre intérieur fixeront les attributions, droits et devoirs des administrateurs et des commissions spéciales. Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes, choisies parmi ses membres ou en dehors.

Art. 17. Le conseil d'administration se réunit sur convocation de son président chaque fois que le réclame l'intérêt de l'association mais au moins une fois par mois.

Art. 18. Les décisions du conseil d'administration sont valables lorsque la moitié de ses membres sont présents. Les décisions prises à la majorité des suffrages et en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Art. 19. Les délibérations du conseil d'administration et des commissions sont constatées par des procès verbaux inscrits sur un registre et signés par le président et le secrétaire.

Art. 20. Le conseil d'administration a tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts. Il gère les affaires de l'association et le représente dans les actes judiciaires dans ses relations avec les particuliers et les pouvoirs public.

Art. 21. Le conseil d'administration est tenu de soumettre tous les ans à l'assemblée générale les comptes et les rapports sur l'exercice écoulé et le budget.

Art. 22. Les signatures conjointes de deux réviseurs de caisses désignés par le conseil d'administration engagent valablement l'association.

Chapitre IV. Exercice social, Règlement des Comptes

Art. 23. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et clôture le 31 décembre. Par exception, la première année sociale commence le jour de la signature des présents statuts, pour finir à la même date.

Art. 24. L'assemblée générale du mois de janvier, désigne 2 commissaires chargés du contrôle de la comptabilité et de la gestion des administrateurs. Leur mandat dure une année. Ils sont rééligibles. Ils soumettront leur rapport à l'approbation de l'assemblée générale.

Chapitre V. Assemblée générale

Art. 25. Tous les membres associés doivent être convoqués par avis postal aux assemblées générales. L'ordre du jour doit être joint à la lettre de convocation. L'assemblée générale ordinaire est convoquée à l'occasion de la clôture de l'année sociale. Elle peut être convoquée extraordinairement par le conseil d'administration, celui-ci doit le convoquer lorsqu'un 5^{ème} des membres associés le demandent par lettre adressée au président.

Art. 26. L'assemblée générale entend le rapport du conseil d'administration sur l'activité et la situation matérielle et morale de l'association, elle approuve le budget et l'exercice suivant et statue sur toutes les propositions qui lui sont soumises par le conseil d'administration. L'assemblée générale peut décider, à la majorité absolue, à l'une ou l'autre question soulevée au cours de la réunion, est de considérer comme étant à l'ordre du jour.

Art. 27. L'assemblée générale délibère quel que soit le nombre de membres associés présents ou représentés. Elle prend ses décisions à la majorité absolue des voix émis, sauf dans le cas où il en est décidé autrement par les statuts ou par la loi. Le vote par procuration est admis. Le vote a lieu au scrutin secret, sauf décision contraire à prendre par l'assemblée. Les décisions de l'assemblée générale sont inscrites dans un registre et signées par les membres qui ont rempli les fonctions de président et de secrétaire de l'assemblée générale. Tous les membres associés peuvent en prendre connaissance.

Chapitre VI. Modification aux Statuts

Art. 28. L'assemblée générale peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans les avis de convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres associés ne sont pas présents ou représentés à la première réunion, il peut être convoqué une seconde réunion qui pourra délibérer, quel que soit le nombre des membres associés présents. Mais dans ce cas, la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Chapitre VII. Dissolution

Art. 29. La dissolution de l'association ne pourra être prononcée qu'en appliquant les dispositions de l'article 20 de la loi du 21 avril 1928. L'assemblée qui a prononcé la dissolution, décide de l'affectation à donner de l'actif net restant après la liquidation, affectation qui se rapprochera autant que possible de l'objet en vue duquel l'association a été créée.

Suite à l'assemblée générale qui a prononcé la dissolution, les liquidateurs se devront de remettre à l'office de la commune de Lorentzweiler l'actif net restant de l'association.

Chapitre VIII. Disposition générale

Art. 30. Les dispositions de la loi du 21 avril 1928 sont applicables à tous les cas non prévus par les présents statuts.

Chapitre IX. Disposition Spéciale

Art. 31. Dès la présentation de sa demande d'admission, chaque membre associé déclare adhérer aux présent statuts et de ne rendre responsable l'association pour des accidents survenus pendant les excursions ou les manifestations mises à programme par l'association, ni exiger de celle-ci le paiement d'indemnités pour dommages encourus.

Ainsi fait à Bérelange, en tant d'exemplaires qu'il y a des parties, le 28 février 2001
Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 22, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(21590/000/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

IFCI FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.257.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 25 février 2002

Première résolution:

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Germain Birgen de sa fonction de président, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution:

Le conseil nomme nouveau président, avec effet à partir du 25 février 2002, M. Simone Strocchi, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21613/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

ANASCO HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 14.859.

In the year two thousand one.

On December twenty-eighth.

Before us Maître Francis Kessler, notary residing at Esch-sur-Alzette.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the holding company ANASCO HOLDING COMPANY S.A., with its registered office in L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, registered at the trade and company register of Luxembourg under the number B 14.859,

incorporated by deed of the undersigned notary, then residing in Rambrouch, on April 1st, 1977, published in the Mémorial C number 146 on June 30th, 1977,

the articles of incorporation have been amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, residing in Esch-sur-Alzette, on December 4th, 2000, published in the Mémorial C number 461 on June 20th, 2001.

The meeting was opened at 14.30 a.m. and presided by Mr Emile Dax, *clerc de notaire*, residing in Garnich.

The meeting appointed as secretary Mrs Sophie Henryon, employee, residing in Herserange (France).

The meeting elected as scrutineer Mrs Sofia Da Chao Conde, employee, residing in Differdange.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. To increase the capital from USD 15,000,000.- to USD 30,000,000.- by incorporating to the capital an amount of USD 15,000,000.- taken from the «other reserves» without creation of new shares but by increasing the nominal value of the shares from one thousand US dollars (USD 1,000.-) to two thousand US dollars (USD 2,000.-);

2. To amend article 5 of the articles of incorporation accordingly;

3. To amend article 2 of the articles of incorporation, in order to read: The duration of the company will be unlimited. The company can be dissolved by decision of the shareholder's general meeting, in accordance with the requirements laid down by laws as to modifications of statutes;

4. To leave out article 16 of the articles of incorporation;

5. Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialed *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the capital from fifteen million US dollars (USD 15,000,000.-) to thirty million US dollars (USD 30,000,000.-) by incorporating to the capital an amount of fifteen million US dollars (USD 15,000,000.-) taken from the «other reserves» without creation of new shares but by increasing the nominal value of the shares from one thousand US dollars (USD 1,000.-) to two thousand US dollars (USD 2,000.-);

Second resolution

As a consequence of such increase of capital, article 5 of the Articles is amended and now reads as follows:

Art. 5. paragraph 1 The subscribed capital has been fixed at thirty million US dollars (USD 30,000,000.-) represented by fifteen thousand (15,000) shares with a par value of two thousand US dollars (USD 2,000.-) each.

Third resolution

The meeting decides to amend article 2 of the incorporation, in order to read:

Art. 2. The duration of the company will be unlimited. The company can be dissolved by decision of the shareholder's general meeting, in accordance with the requirements laid down by laws as to modifications of statutes;

Fourth resolution

The meeting decides to leave out article 16 of the articles of incorporation;

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was unanimously adjourned by the chairman.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at approximately six thousand three hundred euros (6,300.-).

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Whereof the present deed is drawn up in Esch-sur-Alzette on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the French version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte ci-dessus

L'an deux mille un.

Le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme ANASCO HOLDING COMPANY S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 14.859,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Rambrouch, en date du 1^{er} avril 1977, publié au Mémorial C numéro 146 du 30 juin 1977,

les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 4 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 461 du 20 juin 2001.

La séance est ouverte à 14.30 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Sofia Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Mondercange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

1. Augmenter le capital de USD 15.000.000,- à USD 30.000.000,-, par incorporation de USD 15.000.000,- des réserves libres sans création d'actions nouvelles mais par augmentation de la valeur nominale des actions de USD 1.000,- à USD 2.000,-;

2. Modifier en conséquence l'article 5 des statuts;

3. Modifier l'article 2 des statuts, comme suit: La durée de la société est illimitée. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, conformément aux dispositions de la loi en matière de modification des statuts;

4. Abolition de l'article 16 des statuts;

5. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de quinze millions de dollars américains (USD 15.000.000,-) à trente millions de dollars américains (USD 30.000.000,-), par incorporation de quinze millions de dollars américains (USD 15.000.000,-) des réserves libres sans création d'actions nouvelles mais par augmentation de la valeur nominale des actions de mille dollars américains (USD 1.000,-) à deux mille dollars américains (USD 2.000,-).

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 5 des Statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa** Le capital social est fixé à trente millions de dollars américains (USD 30.000.000,-) représenté par quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de deux mille dollars américains (USD 2.000,-) chacune.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer l'article deux (2) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. La durée de la société est illimitée. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, conformément aux dispositions de la loi en matière de modification des statuts.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'abolir l'article seize (16) des statuts.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société à la suite de l'augmentation de capital sont estimés à environ six mille trois cent euros (6.300,-).

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Dax, Henryon, Condé, Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 janvier 2002, vol. 874, fol. 58, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 janvier 2002.

F. Kessler.

(21607/219/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

ANASCO HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 14.859.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, en date du 28 décembre 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Esch-sur-Alzette, le 14 janvier 2002.

F. Kessler.

(21608/219/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

OBOND HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 41.649.

1) Le commissaire aux comptes, Van Cauter, n'étant plus en mesure d'exercer son mandat dans les formes requises par la loi régissant les sociétés, a donné sa démission avec effet au 1^{er} mars 2002.

2) Le siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon est dénoncé avec effet au 1^{er} mars 2002

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 1^{er} mars 2002.

Van Cauter

Commissaire aux comptes

VAN CAUTER, S.à r.l.

Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 66, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21583/553/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 13.859.

Il résulte des résolutions prises en différents conseils d'administration que la liste actuelle des signatures autorisées de la banque se compose comme suit

<i>Noms</i>	<i>Grade/fonction</i>	<i>Signatures</i>
Deschenaux Claude	Président	A
Agostini Bruno	Administrateur-Délégué	A
Lanteri Arnaldo	Administrateur Directeur Général	A
Attanasio Leonardo Gregorio	Administrateur	A
Carnelli Luigi	Administrateur	A
Israel Edmond	Administrateur	A
Raimondi Giuseppe	Administrateur	A
Wagner Jean	Administrateur	A
Baceli Claudio	Directeur	A
Da Silva Francis	Auditeur Interne - Inspecteur Général / Directeur	A
Ehrhardt Patrick	Directeur	A
Franzina Federico	Directeur	A
Iacopini Mario	Directeur	A
Marck Richard	Directeur	A
Polito Ermenegildo	Directeur	A
Simms Andrew	Directeur	A
Stein Féréchté	Directeur	A
Tabanelli Stefano	Secrétaire Général / Directeur	A
Berti Lino	Directeur Adjoint	A
Bus Marco	Directeur Adjoint	A
Defendi Claude	Directeur Adjoint	A
Fricke Gerd	Directeur Adjoint	A
Hansen Nico	Directeur Adjoint	A
Manfredi Raffaele	Directeur Adjoint	A
Unsen Christian	Directeur Adjoint	A
Bihet Chantal	Sous-Directeur	A
Brero Emanuela	Sous-Directeur	A
Chamagne Georges	Sous-Directeur	A
Ferraro Giacomo	Sous-Directeur	A
Santini Maryse	Sous-Directeur	A
Santoiemma Carlo	Sous-Directeur	A
Strocchi Simone	Sous-Directeur	A
Verlaine Jean-Pierre	Sous-Directeur	A
Wandivinit Guy	Sous-Directeur	A
Linon Jacques	Conseiller Fiscal	A
Acciani Irène	Sous-Directeur	B
Theisen Rita	Sous-Directeur	B
Bianconi Pierrette	Fondé de Pouvoirs ppal	B
Checchinato Luca	Fondé de Pouvoirs ppal	B
Ciccarello Stefano	Fondé de Pouvoirs ppal	B
Léonard Jean-Marc	Fondé de Pouvoirs ppal	B
Pescatore Benoît	Fondé de Pouvoirs ppal	B
Ulrich Franz	Fondé de Pouvoirs ppal	B
Adam Frédéric	Fondé de Pouvoirs	B
Audia Dominique	Fondé de Pouvoirs	B
Billion Dominique	Fondé de Pouvoirs	B
Blaskovits Manfred	Fondé de Pouvoirs	B
Casagrande Laura	Fondé de Pouvoirs	B
Castellani David	Fondé de Pouvoirs	B
Castellano Luca	Fondé de Pouvoirs	B
Cavaliere Jacques	Fondé de Pouvoirs	B
Cavalli Ferdinando	Fondé de Pouvoirs	B
Ceccacci Annavera	Fondé de Pouvoirs	B
Chiapolino Maria	Fondé de Pouvoirs	B

Forget Laurent	Fondé de Pouvoirs	B
Henrion Jean-Paul	Fondé de Pouvoirs	B
Huet Catherine	Fondé de Pouvoirs	B
Joncquel Rosanna	Fondé de Pouvoirs	B
Lagona Marco	Fondé de Pouvoirs	B
Longoni Massimo	Fondé de Pouvoirs	B
Matiz Daniela	Fondé de Pouvoirs	B
Nimax Guy	Fondé de Pouvoirs	B
Pierrat Martine	Fondé de Pouvoirs	B
Pierre Rita	Fondé de Pouvoirs	B
Pirard Michel	Fondé de Pouvoirs	B
Putz Marie-Luce	Fondé de Pouvoirs	B
Salucci Fabrizio	Fondé de Pouvoirs	B
Spano Marie-France	Fondé de Pouvoirs	B
Viot Nathalie	Fondé de Pouvoirs	B
Wictor Mado	Conseiller Juridique	B
Amari Michele	Chef de Service ppal	B
Delleré Mady	Chef de Service ppal	B
Dionigi Mauro	Chef de Service ppal	B
Lieggi Rosetta	Chef de Service ppal	B
Maffeis David	Chef de Service ppal	B
Nervi Karin	Chef de Service ppal	B
Picco Patrick	Chef de Service ppal	B
Rabineau Thérèse	Chef de Service ppal	B
Velter Solange	Chef de Service ppal	B
Verdin-Pol Pascal	Chef de Service ppal	B
Calamida Carlo	Chef de Service	B
Colussi Eric	Chef de Service	B
De'Rose Thérèse	Chef de Service	B
Dumont Isabelle	Chef de Service	B
Mazzoli Augusto	Chef de Service	B
Moron Christobalina	Chef de Service	B
Piromalli Vincent	Chef de Service	B
Stammet Gaby	Chef de Service	B
Feller Pietro	Chef de Section	B
Bergamaschi Sergio	Mandataire Spécial	B
Mariotti Pascale	Mandataire Spécial	B
Velle Christophe	Mandataire Spécial	B
Vinciotti Géraldine	Mandataire Spécial	B
Watteyne Corinne	Mandataire Spécial	B

Luxembourg, le 27 février 2002

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

S. Tabanelli / M. Wictor

Secrétaire Général / Conseiller Juridique

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2002, vol. 565, fol. 35, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21619/024/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

FINICRED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 28.231.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 70, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(21696/813/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

L'INDUSTRIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 145, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 10.275.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 mars 2002, vol. 323, fol. 26, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour L'INDUSTRIE S.A.

Signature

(21577/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

T.T.E. LOGISTIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 65.198.

La société EMPE, S.à r.l. dans les bureaux de laquelle la société à responsabilité limitée T.T.E. LOGISTIQUE, S.à r.l., avait fait élection de son siège social au 14, rue Pasteur à L-4276 Esch-sur-Alzette, dénonce avec effet immédiat, tout office de domiciliation de ladite société.

T.T.E. LOGISTIQUE, S.à r.l. est actuellement sans siège social connu au Luxembourg.

Esch-sur-Alzette, le 4 mars 2002.

EMPE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 mars 2002, vol. 323, fol. 23, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(21578/597/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

ARNAGE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Luxembourg B 84.073.

1) Le commissaire aux comptes, Van Cauter, n'étant plus en mesure d'exercer son mandat dans les formes requises par la loi régissant les sociétés, a donné sa démission avec effet au 1^{er} mars 2002.

2) Le siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon est dénoncé avec effet au 1^{er} mars 2002

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 1^{er} mars 2002.

Van Cauter

Commissaire aux comptes

VAN CAUTER, S.à r.l.

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 66, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21584/553/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

MCY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 70.681.

1) Le commissaire aux comptes, Van Cauter, n'étant plus en mesure d'exercer son mandat dans les formes requises par la loi régissant les sociétés, a donné sa démission avec effet au 1^{er} mars 2002.

2) Le siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon est dénoncé avec effet au 1^{er} mars 2002

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 1^{er} mars 2002.

Van Cauter

Commissaire aux comptes

VAN CAUTER, S.à r.l.

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 66, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21585/553/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

PERAK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 52.060.

1) Le commissaire aux comptes, Van Cauter, n'étant plus en mesure d'exercer son mandat dans les formes requises par la loi régissant les sociétés, a donné sa démission avec effet au 1^{er} mars 2002.

2) Le siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon est dénoncé avec effet au 1^{er} mars 2002
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 1^{er} mars 2002.

Van Cauter

Commissaire aux comptes

VAN CAUTER, S.à r.l.

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 66, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21586/553/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

RACIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 84, rue de Beggen.

La FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A., commissaire aux comptes, a démissionné avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 71, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21587/804/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

SOCIETE MARITIME DE LOCATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 60.803.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 69, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(21591/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

SOCIETE MARITIME DE LOCATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 60.803.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 28 octobre 1999 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Franck Daniel Tenot, administrateur de sociétés, élisant domicile au 126, avenue de Suffren, F-75015 Paris.

Madame Sarah Tenot, administrateur de sociétés, élisant domicile au 18, rue Pierre Mille, F-75015 Paris.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2000.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Ana De Sousa, comptable, élisant domicile au 42 Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2000.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 28 octobre 1999 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg en date du 28 octobre 1999, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager pour toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille

euro (15.000,-) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 68, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(21592/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

SOCIETE MARITIME DE LOCATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 60.803.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social le 21 octobre 1999 que:

1. Est révoqué avec effet immédiat en sa qualité d'Administrateur, Monsieur Michel Hermann, élisant domicile au 82, boulevard de Latour Maubourg, F-75017 Paris.

2. Est élue en remplacement de l'Administrateur révoqué, Madame Sarah Tenot, élisant domicile au 18, rue Pierre Mille, F-75015 Paris.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle statutaire de l'an 1999.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 68, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(21593/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

SOCIETE MARITIME DE LOCATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 60.803.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 26 octobre 2000 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Franck Daniel Tenot, administrateur de sociétés, élisant domicile au 126, avenue de Suffren, F-75015 Paris.

Madame Sarah Tenot, administrateur de sociétés, élisant domicile au 18, rue Pierre Mille, F-75015 Paris.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2001.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Ana De Sousa, comptable, élisant domicile au 42 Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2001.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 26 octobre 2000 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 26 octobre 2000, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager pour toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euro (15.000,-) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour inscription - réquisition

réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 68, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(21594/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

SOCIETE MARITIME DE LOCATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 60.803.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 25 octobre 2001 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Franck Daniel Tenot, administrateur de sociétés, élisant domicile au 126, avenue de Suffren, F-75015 Paris.
Madame Sarah Tenot, administrateur de sociétés, élisant domicile au 18, rue Pierre Mille, F-75015 Paris.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2002.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Ana De Sousa, comptable, élisant domicile au 42 Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2002.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 25 octobre 2001 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 25 octobre 2001, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager pour toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euro (15.000,-) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 68, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(21595/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

SOMETO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R. C. Luxembourg B 71.360.

—
Madame Gabrielle Jacquemin, en sa qualité de gérante, a démissionné avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 71, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21588/804/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

ANTARES CHARTERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 82.193.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 1^{er} février 2002 que:

La démission de Monsieur Pascal Collard en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2002, vol. 565, fol. 35, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(21596/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

ANTARES CHARTERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 82.193.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 1^{er} février 2002 que:

La démission de Monsieur Pascal Collard en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 53, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21601/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

DREAMS MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 69.154.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue de façon extraordinaire, au siège social le 19 janvier 2001 que:

Sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Paul Doran, administrateur de sociétés, élisant domicile à Le Cotil de la Haute Claire, Bellozanne Road, JE2-3PB Saint Helier Jersey CH IS.

Madame Daniela Panigada, directeur financier, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Ana De Sousa, élisant domicile au 42 Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Il résulte de la réunion du procès-verbal du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 19 janvier 2001 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 19 janvier 2001, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire ainsi que toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,-) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs, dont celle de l'administrateur-délégué.

Pour inscription - réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 53, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21597/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

MEDIA MARKETING & PUBLISHING SERVICES EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 50.382.

Convention de domiciliation

Une convention de domiciliation a été conclue en date du 31 décembre 2001 entre la Société Anonyme MEDIA MARKETING & PUBLISHING SERVICES EUROPE S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21 Bd du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., avec siège social 19-21 Bd du Prince Henri L-1724 Luxembourg couvrant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des partis avec un préavis de trois mois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aux fins de réquisition

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21609/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 42.638.

Il apparaît de la correspondance du 29 octobre 2001 et du 30 janvier 2002 ce qui suit:

- Que Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences économiques et financières, demeurant au 42 Gand-rue à L-1660 Luxembourg, a présenté sa démission en qualité d'administrateur de la société SHIP TRAVEL CHARTER COMPANY S.A., avec effet au 30 janvier 2002;

- Que le siège social de la société SHIP TRAVEL CHARTER COMPANY S.A., sis au 42 Grand-rue à L-1660 Luxembourg, a été dénoncé avec effet au 30 janvier 2002.

Pour inscription - réquisition

P. Wiscour-Conter

Président

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 53, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21598/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

FIDELITY SHIPPING AND CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 66.927.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue de façon extraordinaire, au siège social à Luxembourg, le 14 janvier 2002 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Madame Laila Giori, administrateur de sociétés, élisant domicile au 6, chemin des Noisettes CH-1004 Lausanne.

Monsieur Thomas Schlereth, administrateur de sociétés, élisant domicile à Salesianergasse 3a, A-1030 Wien.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Ana De Sousa, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 14 janvier 2002 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 14 janvier 2002, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager pour toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euro (15.000,-) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, de la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs, dont nécessairement celle de l'administrateur-délégué.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 53, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21599/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

SAILUS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 73.868.

Extract of the resolution taken at the board of directors meeting held on March 5, 2002

The Board of Directors takes the resolution to transfer the address to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

On behalf of SAILUS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2002, vol. 565, fol. 73, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21605/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

RUBECCAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 73.468.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 28 avril 2000 que:

La démission de Monsieur Vincent Lebbe en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Pascal Collard, juriste, élisant domicile au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour inscription

- Réquisition -

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 53, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21602/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

RUBECCAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 73.468.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 28 avril 2000 que:

La démission de Monsieur Vincent Lebbe en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Pascal Collard, juriste, élisant domicile au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour inscription

- Réquisition -

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 53, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21603/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

OUTBOARD YACHTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 80.412.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 11 mars 2002 que:

Sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

BERLIOZ INVESTMENT, société de droit luxembourgeois, sis au 16, Allée Marconi, L-2012 Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Paul Lutgen, directeur de sociétés, élisant domicile à la FIDUCIAIRE INTERNATIONALE, sis B.P. 260, 16, allée Marconi, L-2012 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

EURAUDIT, S.à r.l., sis au 16, Allée Marconi, L-2012 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Il résulte de la réunion du procès-verbal du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 11 mars 2002 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg en date du 11 mars 2002, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire ainsi que toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,-) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque

de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs, dont celle de l'administrateur-délégué.

Pour inscription
- réquisition -

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 53, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur. (signé): J. Muller.

(21600/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

PLANE MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 77.422.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 12 décembre 2001 que:

Sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Leonard William Durham, avocat, élisant domicile au P.O Box 124, Mignot Plateau, Cornet Street, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4EG

Monsieur Christopher John Lowe, comptable élisant domicile au P.O Box 124, Mignot Plateau, Cornet Street, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4EG

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2002.

Est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Mark Fitzpatrick, comptable, élisant domicile à DELOITTE AND TOUCHE, sis 3, route d'Arlon, B.P. 1173, L-1011 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2002.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 12 décembre 2001 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 12 décembre 2001 à Luxembourg, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,-) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour inscription
- réquisition -
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 53, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur. (signé): J. Muller.

(21604/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

HARAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 55.596.

Convention de domiciliation

Une convention de domiciliation a été conclue en date du 31 décembre 2001 entre la Société Anonyme Holding, avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21 Bd du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., avec siège social 19-21 Bd du Prince Henri L-1724 Luxembourg courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des partis avec un préavis de trois mois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aux fins de réquisition
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21611/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

BOCARIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.418.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2002, vol. 565, fol. 73, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

BOCARIL S.A.

Signatures

Administrateurs

(21606/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

APTAFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 52.943.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 1^{er} mars 2002

Première résolution:

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Germain Birgen de sa fonction d'administrateur et de président, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution:

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 1^{er} mars 2002, Mme Irène Acciani, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Le conseil décide de désigner Monsieur Federico Franzina comme président du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

APTAFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21614/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

LAMYL INTERNATIONAL CORP. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 10.103.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21635/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

LAMYL INTERNATIONAL CORP. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 10.103.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 2 mai 2001

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marc Weinand et appelle comme nouvel Administrateur, Monsieur René Schlim, pour terminer le mandat de Monsieur Marc Weinand, démissionnaire.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21641/550/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

**SOCIETE DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES INTERNATIONALES S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 40.581.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 25 février 2002

Première résolution:

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Germain Birgen de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution:

Le conseil nomme comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 25 février 2002, M. Simone Strocchi, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21615/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

APTAFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 52.943.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue de façon extraordinaire
le 1^{er} mars 2002 à 11.00 heures au siège social*

Première résolution:

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Germain Birgen de sa fonction d'administrateur et de président, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution:

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 1^{er} mars 2002, Mme Irène Acciani, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Le conseil décide de désigner Monsieur Federico Franzina comme président du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

APTAFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2002, vol. 565, fol. 35, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21616/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

ITO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.792.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 18 février 2002

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Germain Birgen de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil décide de coopter comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 18 février 2002, M. Federico Franzina, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

ITO HOLDINGS S.A.

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2002, vol. 565, fol. 41, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21620/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

**BENELUX AGENCY FOR RESEARCH & DEVELOPMENT HOLDING S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.834.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 15 février 2002

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur avec effet au 15 février 2002 Monsieur Picco Patrick, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

BENELUX AGENCY FOR RESEARCH & DEVELOPMENT HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2002, vol. 565, fol. 35, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21617/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

BLUE SKY FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.835.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 15 février 2002

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur avec effet au 15 février 2002 Monsieur Picco Patrick, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

BLUE SKY FINANCIAL S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2002, vol. 565, fol. 35, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21618/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

NEWMED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 61.875.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 15 février 2002

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur avec effet au 15 février 2002 Madame Velter Solange, employée privée, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

NEWMED S.A.

Société Anonyme

SOCIÉTÉ EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2002, vol. 565, fol. 41, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21621/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

MOSSI & GHISOLFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 66.955.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 28 février 2002

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, Monsieur Carlo Santoiemma employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

MOSSI & GHISOLFI INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2002, vol. 565, fol. 41, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21622/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

MOSSI & GHISOLFI OVERSEAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 73.195.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 28 février 2002

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, Madame Velter Solange, employée privée, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

MOSSI & GHISOLFI OVERSEAS S.A.

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2002, vol. 565, fol. 41, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21625/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

BELVEDERE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 23.698.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21638/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

BELVEDERE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 23.698.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 août 2001

Conformément aux exigences de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide malgré la perte de plus de la moitié du capital social de continuer l'activité de la société.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21642/550/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

FINDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.344.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 15 février 2002

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur avec effet au 15 février 2002 Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

FINDE S.A.
Société Anonyme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2002, vol. 565, fol. 41, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21623/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

ARNOWEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.316.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 15 février 2002

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur avec effet au 15 février 2002 Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

ARNOWEB S.A.
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2002, vol. 565, fol. 41, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21624/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

AETHRA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 61.598.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 15 février 2002

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur avec effet au 15 février 2002 Monsieur Picco Patrick, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

AETHRA INTERNATIONAL S.A.
Société Anonyme
Pour SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2002, vol. 565, fol. 41, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21626/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

FINANZ KANTOOR S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 35.004.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 mars 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21627/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 16.561.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 mars 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21628/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 16.561.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 21 février 2002

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Aloyse Scherer Jr. et appelle comme nouveau Commissaire aux Comptes la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., pour terminer le mandat de Monsieur Aloyse Scherer Jr., démissionnaire.

Luxembourg, le 27 février 2002.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21640/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

LOGOS INC., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.
R. C. Luxembourg B 65.954.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 22 mai 2001

Les associés de la société LOGOS INC., S.à r.l. ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en EUR à compter du 1^{er} janvier 2001.

Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399)	12.394,68 EUR
Augmentation de capital par incorporation de réserves	105,32 EUR
	<hr/>
	12.500,00 EUR

Le capital social de 12.500,- EUR est représenté par 500 parts sociales de 25,- EUR chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 22 mai 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2002, vol. 565, fol. 20, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(21644/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

DIVERSINVEST SCA HOLDING, Société en Commandite par Actions Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 70.498.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 mars 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21629/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

NON-FERROUS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 56.435.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 mars 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21630/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

NON-FERROUS ASSETS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 29.222.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 mars 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21631/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

STANSEC HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 77.116.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 mars 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21632/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

DI ASSETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 70.182.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 mars 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21633/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

FIMARCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 15.286.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21634/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

A.C.G. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 25.415.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21636/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

SUPERLOTI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 25.430.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21637/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

WOODSMORE-LUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 103, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 27.166.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21639/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

GENDTRENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 23.713.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 47, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(21643/657/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

P&P FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 69.561.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2000

Conseil d'Administration

- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller fiscal, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 3 juillet 2000.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 68, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(21652/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

P&P FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 69.561.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juillet 2001

Conseil d'Administration

- Monsieur Robert Elvinger, Expert-comptable, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-comptable, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir rétroactivement le capital en EUR pour le 1^{er} janvier 2001 de la façon suivante:

Conversion 1.250.000,- LUF (40,3399) 30.986,69 EUR

Luxembourg, le 2 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 68, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(21653/503/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.
